

INFO—MEMBRES

Des nouvelles des membres

SOMMAIRE

- Des nouvelles des membres:
 - Outaouais
 - Montérégie
- Donnez-nous de vos nouvelles
- Bilan rencontre annuelle
- Résumé de la Politique À part entière
- Portrait d'un membre: Action Main D'Œuvre Inc
- Quoi de neuf dans votre centre de Doc?

OUTAOUAIS

Grâce à ses commanditaires, plus de 45 000 \$ ont été recueillis au profit des camps d'été spécialisés pour enfants autistes de Trait d'Union Outaouais, lors de la marche pour l'autisme 2009. Ainsi les familles se sont réunies à la Carrière Morisson le 28 juin dernier pour le « Moment en famille » qui lançait officiellement les camps d'été de TUOI. C'était une occasion pour les parents et les enfants de faire plus ample connaissance avec l'équipe éducative qui a animé les activités pour environ soixante jeunes inscrits cet été. En septembre, TUOI, en collaboration avec la Fédération, vous invitera à une rencontre pour apprendre toutes les astuces pour une recherche de partenariat et une collecte de fonds réussies.

Jocelyne Sylvestre, Trait d'Union Outaouais Inc.



MONTÉRÉGIE

En août 2008, dans le cadre d'un projet-pilote financé par le CÉGEP Édouard-Montpetit, l'Association régionale autisme et TED-Montérégie (ARATED-M) embauchait une personne ressource pour superviser et former des accompagnateurs, sensibiliser le personnel enseignant et collaborer à l'amélioration des services offerts aux étudiants TED du CEGEP. Satisfait de cette expérience, le CÉGEP annonçait récemment la reconduction du projet au cours de la prochaine année.

En février 2009, l'ARATED-M mettait sur pied un autre projet pilote afin de travailler les préalables à l'interaction sociale avec quelques jeunes adultes TED. Cette initiative permettait aux participants de comprendre ce qu'est un TED, dans un langage qui leur est adapté, de comprendre comment identifier et exprimer leurs émotions, de comprendre les règles sociales, de développer leur estime d'eux-mêmes et de se doter de trucs et d'outils pour faciliter leurs interactions sociales.

L'ARATED-M vous invite à communiquer avec elle, si vous avez des questions ou si vous voulez plus d'informations concernant ces projets que vous pourriez vous-même développer dans votre région.

Lucille Bargiel, Association régionale autisme et TED-Montérégie

DONNEZ-NOUS DE VOS NOUVELLES

Comme vous le savez, la grande diffusion de notre bimestriel est une belle occasion de faire connaître votre association et vos activités! C'est pourquoi nous vous invitons à nous faire parvenir toutes les informations que vous voulez partager avec l'ensemble des membres de la Fédération. Pour ce faire, vous n'avez qu'à envoyer vos informations et vos photos à communicfqa@contact.net. Notez que la prochaine date de tombée est le **18 septembre 2009**.

FQATED, 65, rue de Castelnau Ouest, bureau 104, Montréal, Québec, H2R 2W3

Tél.: (514) 270-7386, télécopieur : (514) 270-9261, courriel : fqa@contact.net

www.autisme.qc.ca

JOURNÉE ANNUELLE DE LA FÉDÉ

Encore une fois, la journée annuelle de la Fédé a remporté un franc succès! Comme toujours, la journée était splendide et le Montmartre, à Québec, était un endroit tout indiqué pour se retrouver. Nous avons le plaisir d'accueillir quatorze régions sur seize. Les participants ont souligné qu'ils appréciaient beaucoup cette possibilité d'échanger entre eux.

L'assemblée générale, qui se tenait en matinée, a été l'occasion de faire un retour sur les réalisations de 2008-2009 et de présenter les perspectives pour l'année en cours. Parmi celles-ci, l'organisation de la formation TEACCH en collaboration avec le GRIF⁽¹⁾ et l'UQAM, la participation au comité d'organisation du *Rendez-vous 2009* de TED sans frontières, le nouvel hébergeur pour le site et la nouvelle façon d'y présenter le contenu, les actions dans le dossier scolaire ainsi que dans le dossier des adultes, entre autres avec l'enquête du protecteur. Des outils à développer : le guide de la vie associative, la mise à jour du bottin de ressources régionales. Finalement, avec le soutien financier du MSSS, les trois activités suivantes ont été retenues par le ministère soit l'organisation d'une tournée provinciale de formation sur les habiletés sociales, la production d'un DVD sur la vie des parents d'enfants TED au quotidien et le soutien financier pour la formation, au choix des parents.

Enfin, les administrateurs dont le mandat venait à échéance se sont représentés et le poste d'administrateur observateur n'a pas été comblé, l'observatrice de l'an dernier a pris la relève de Mme Bianca Côté qui nous a quitté pour s'occuper de son nouveau-né. Les administrateurs de la Fédération pour 2009-2010 sont :

- | | |
|--|---|
| . Ginette Côté, présidente
Région de Québec | Lucille Bargiel, vice-présidente
Région de la Montérégie |
| . Aline Moreau, secrétaire-trésorière
Région de Lanaudière | Doris Dubé, administratrice,
Région de l'Abitibi-Témiscamingue |
| . Jocelyne Sylvestre, administratrice
Région de l'Outaouais | Michel Francoeur, administrateur
Région de la Mauricie |
| . Germain Lafrenière, administrateur
Région de Laval | Nathalie Plante, membre cooptée
Monique Nadeau, membre cooptée |



En après-midi, un premier atelier animé par madame Diane Bégin, directrice générale de la Fédération québécoise des centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en TED, et Mme Brigitte Bédard, responsable des communications, nous présentait le travail effectué par les CRDITED pour élaborer des standards de pratiques qui les guideront dans la programmation de leurs services.

Ayant constaté un écart entre les services souhaités et ceux offerts, les standards de pratique ont désormais comme objectif d'arriver à un consensus pour offrir des services semblables à travers le Québec.

(1) Groupe d'intérêt et de formation en milieu scolaire inspiré de l'approche TEACCH

JOURNÉE ANNUELLE DE LA FÉDÉ (suite)



Pour le deuxième atelier, mesdames Micheline McNicoll, Louise Rousseau et Pauline Cummings nous ont fait part des préoccupations du Protecteur du citoyen en regard des troubles envahissants du développement. Elles nous ont d'abord informé que l'étude sur les enfants 0-7 ans présentant un trouble envahissant du développement était complétée et que le rapport serait officiellement déposé dès la rentrée à l'automne. Elles nous ont ensuite présenté les différents volets de la mission du Protecteur du citoyen. En conclusion, elles ont abordé l'enquête, à laquelle la Protectrice a accepté de donner suite,

qui sera conduite sur les services offerts aux adultes présentant un trouble envahissant du développement. Elles ont brossé un tableau de la situation actuelle en tenant compte des lettres de parents reçues par la Protectrice. **Elles ont terminé l'atelier en demandant aux différentes régions de leur faire parvenir un portrait de la situation des adultes TED de leur territoire.**



La journée s'est terminée avec la remise du prix Peter-Zwack. Exceptionnellement cette année, à cause de la grande qualité des présentations, deux prix ont été accordés : **Action main-d'œuvre inc.**, pour son service spécialisé d'aide à l'emploi pour les personnes TED, et l'entreprise **Future Shop**, qui a offert un milieu de stage accueillant. Grâce à des superviseurs qui ont cru en son potentiel et qui lui ont fourni l'encadrement et la formation nécessaire à sa progression et à ses collègues de travail qui ont accepté sa différence, **Nicholas Hébert** a non seulement obtenu un poste permanent de commis aux marchandises, mais il a prouvé sa grande capacité d'adaptation et d'apprentissage en évoluant dans plusieurs départements et succursales. Une bourse de 1000 \$ lui a été offerte par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le Cégep Édouard-Montpetit et Mme Marie-Claude Brault, ont fourni à **Xavier Charland**, étudiant en technique de comptabilité et de gestion, l'aide nécessaire pour favoriser son intégration et son succès scolaire. Madame Brault a mis sur pied un centre d'aide destiné aux étudiants avec des besoins particuliers, avec un volet pour les personnes autistes ou TED. Xavier a gagné une confiance et une assurance qui l'ont mené à présenter sa candidature au Banquier. Il a ainsi obtenu un stage au sein de la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Une bourse de 1000 \$ lui a été offerte par l'Association des météorologistes du Québec.



En résumé, une journée annuelle de la Fédération qui laisse de bons souvenirs et qui laisse présager une prochaine année remplie de projets stimulants pour l'ensemble de nos associations régionales et de nos partenaires.

Jo-Ann Lauzon, directrice générale

LA POLITIQUE À PART ENTIÈRE — RÉSUMÉ —

L'information qui suit provient des tableaux synthèses de l'OPHQ et présente les grandes lignes de la politique «À part entière» qui remplace «À part égale» qui avait été adoptée en 1985.

L'Objectif de la Politique est d'accroître, au cours des 10 prochaines années, la participation sociale des personnes handicapées en s'appuyant sur les fondements juridiques suivants :

- . DROIT À L'ÉGALITÉ
- . PROTECTION DE LA PERSONNE
- . LOI TELLE QUE RÉVISÉE EN 2004

CE QUI EST VISÉ : RÉSULTATS ATTENDUS

Vers une amélioration significative des conditions de vie des personnes handicapées.

- Améliorer le revenu des personnes handicapées.
- Améliorer l'état de santé des personnes handicapées.
- Améliorer le niveau de scolarité des personnes handicapées.
- Réduire l'isolement social des personnes handicapées.

Vers une réponse complète aux besoins essentiels des personnes handicapées.

- Offrir aux personnes handicapées la possibilité de réaliser pleinement leurs activités permettant de vivre à domicile.
- Offrir aux personnes handicapées la possibilité de se loger adéquatement selon leurs besoins spécifiques dans un lieu librement choisi.
- Offrir aux personnes handicapées la possibilité de s'exprimer et de communiquer adéquatement avec autrui, peu importe les moyens de communication utilisés.
- Offrir aux personnes handicapées la possibilité de se déplacer sans contraintes supplémentaires d'accessibilité, de temps et de coût, peu importe le lieu et les moyens utilisés.

Vers la parité entre les personnes handicapées et les autres citoyens dans l'exercice des rôles sociaux.

Dans des conditions équivalentes à celles des autres personnes :

- Accroître la participation des enfants handicapés dans les services de garde éducatifs à la petite enfance et en milieu scolaire.
- Accroître la participation des élèves et des étudiants handicapés à tous les niveaux d'enseignement, en formation initiale et continue.
- Accroître la participation des personnes handicapées sur le marché du travail, sans discrimination.
- Accroître la participation des personnes handicapées à des activités de loisir, de sport, de tourisme et de culture.
- Accroître la participation citoyenne des personnes handicapées dans leur communauté.

LES TROIS LEVIERS ASSOCIÉS AUX DÉFIS ET PRIORITÉS D'INTERVENTION UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

AGIR CONTRE LES PRÉJUGÉS ET LA DISCRIMINATION

- La sensibilisation de la population.
- La formation et l'éducation citoyenne des jeunes et des adultes.
- La sensibilisation et la formation du personnel en contact direct avec le public.
- Les mesures d'accommodement et la promotion d'une approche inclusive.

LA POLITIQUE À PART ENTIÈRE — RÉSUMÉ — (Suite)

- La prise en compte des barrières culturelles dans les mesures d'accommodement visant les personnes handicapées issues des communautés ethnoculturelles.
- La documentation des situations vécues par les personnes handicapées appartenant à des nations autochtones.

AGIR CONTRE TOUTE FORME D'EXPLOITATION, DE VIOLENCE ET DE MALTRAITANCE.

- L'information et la formation des personnes handicapées, de leur famille et de leurs proches sur ces situations.
- La conception et l'adaptation des interventions à la réalité des personnes handicapées.
- Le contrôle de la qualité des interventions dans les établissements, les ressources et les logements où vivent les personnes handicapées.
- La mise en œuvre et la promotion des recours prévus dans les dispositions législatives existantes.

CONCEVOIR DES LOIS, DES POLITIQUES, DES PROGRAMMES ET DES SERVICES SANS OBSTACLE.

- La mise en œuvre et le respect des dispositions législatives existantes.
- L'application de la « clause d'impact ».
- La sensibilisation et la formation du personnel chargé d'élaborer les lois, les politiques et les programmes publics.

TENIR COMPTE DE LA DIVERSITÉ DES RÉALITÉS FAMILIALES DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LA CONCEPTION DES POLITIQUES FAMILIALES.

- L'établissement de partenariats entre les différents acteurs.
- Le soutien à l'innovation face aux nouvelles réalités sociales et familiales.

AMÉNAGER DES ENVIRONNEMENTS ACCESSIBLES.

- L'amélioration de l'accessibilité des lieux.
- L'amélioration de l'accessibilité des infrastructures de transport.
- L'amélioration de l'accessibilité des moyens de communication.
- La prise en compte des besoins des personnes handicapées dans les produits de consommation.

UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE ET PLUS ÉQUITABLE

AGIR CONTRE LA PAUVRETÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES ET DE LEUR FAMILLE.

- L'action concertée contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
- La bonification du soutien au revenu.
- La réduction des disparités concernant le soutien au revenu.

VISER UNE COMPENSATION ADÉQUATE DES COÛTS SUPPLÉMENTAIRES RELIÉS AUX DÉFICIENCES, AUX INCAPACITÉS ET AUX SITUATIONS DE HANDICAP.

- La compensation complète des coûts supplémentaires généraux.
- La compensation des coûts supplémentaires généraux, sans égard au revenu.
- L'amélioration des mesures fiscales touchant plus directement les personnes handicapées, leur famille et leurs proches.
- L'amélioration du régime général d'assurance médicaments.

LA POLITIQUE À PART ENTIÈRE — RÉSUMÉ — (Suite)

ACCROÎTRE L'ACCÈS, LA COMPLÉMENTARITÉ ET LA COORDINATION DES PROGRAMMES ET DES SERVICES.

- L'amélioration de l'accès général aux régimes, aux programmes et aux services.
- L'amélioration de l'accès et de l'adaptation des services courants.
- Le renforcement de la complémentarité et de la coordination de l'ensemble des programmes et services.

UNE SOCIÉTÉ RESPECTUEUSE DES CHOIX ET DES BESOINS DES PERSONNES HANDICAPÉES ET DE LEUR FAMILLE

GÉNÉRALISER LA PLANIFICATION INDIVIDUALISÉE ET COORDONNÉE DES SERVICES.

- L'utilisation du plan de services par l'ensemble des acteurs.
- L'harmonisation de la conception et de la terminologie du plan de services.
- Le respect de la confidentialité assuré par tous les acteurs.
- L'implantation d'un modèle mixte de coordination du plan de services.
- L'implantation de règles consensuelles permettant la désignation du responsable de la coordination du plan de services.
- La reconnaissance de l'apport des familles et des proches dans le processus de planification et de coordination des services

SOUTENIR L'EXERCICE DES RÔLES FAMILIAUX ET SOCIAUX DES FAMILLES

- L'amélioration du soutien offert aux familles.
- L'innovation dans une perspective d'égalité entre les femmes et les hommes.

RENDRE ACCESSIBLES AUX PERSONNES HANDICAPÉES ET À LEUR FAMILLE DES SERVICES STRUCTURÉS D'ACCOMPAGNEMENT.

- Le développement de services d'accompagnement dans toutes les régions.
- L'harmonisation des pratiques d'accompagnement.
- La reconnaissance des besoins d'accompagnement dans la planification individualisée et coordonnée des services.
- L'amélioration de la formation et de la rémunération des accompagnateurs.

Référence: Tableaux synthèses de la politique *À part entière*.

Vous pouvez vous procurer un exemplaire de la :

***Politique gouvernementale pour accroître la participation sociale des personnes handicapées :
À part entière, pour un véritable exercice du droit à l'égalité***

au Service des communications de l'Office des personnes handicapées du Québec, en communiquant avec eux par courriel à info@ophq.gouv.qc.ca ou par téléphone au 1 800 567-1465 (sans frais).

Vous pouvez également le consulter en visitant leur site Web au www.ophq.gouv.qc.ca/apartentiere

Bonne lecture!

Chantal St-Amand, coordonnatrice de projets

PORTRAIT D'UN MEMBRE

Action main-d'œuvre inc. est une corporation à but non lucratif, qui a pour mission d'offrir une gamme de services professionnels à des personnes nécessitant un soutien individuel adapté



action main-d'oeuvre inc.

service spécialisé de main-d'oeuvre
EMPLOI-QUÉBEC

pour leur recherche d'emploi, leur intégration et leur maintien en emploi. En ce sens, la corporation administre notamment deux services spécialisés de main-d'œuvre soutenus financièrement par Emploi-Québec : **Action main-d'œuvre**, qui s'adresse aux personnes ayant des limitations sur le plan intellectuel et **À l'emploi!**, qui s'adresse aux personnes ayant un trouble envahissant du développement (TED) sans déficience intellectuelle.

Depuis 2005, le service **À l'emploi!** a été expérimenté, développé et consolidé afin de répondre de façon efficace et spécifique aux besoins des personnes TED et souhaitant intégrer ou réintégrer le marché du travail. Les services s'adressent aux personnes motivées et prêtes à occuper un emploi et pour qui un des diagnostics suivants a été posé : syndrome d'Asperger, autisme de haut niveau de fonctionnement, trouble envahissant du développement non spécifique ou autisme atypique (rapport médical exigé). Les candidats doivent être âgés d'au moins 16 ans et avoir une connaissance fonctionnelle du français ou de l'anglais. Ils doivent aussi être autonomes sur le plan du transport. Les bureaux du service **À l'emploi!** sont situés à Montréal et la priorité est accordée aux personnes résidant sur le territoire de l'Île de Montréal.

Services aux candidats

Les services de **À l'emploi!** sont spécifiquement adaptés aux besoins de chaque personne. Ceux-ci prennent, entre autres, les formes suivantes : évaluation de l'employabilité, aide au choix professionnel, information sur les droits et responsabilités des travailleurs et travailleuses, enseignement des habiletés sociales liées à l'emploi, formation aux outils de recherche d'emploi, aide à la rédaction du curriculum vitæ et de la lettre de motivation, simulations d'entrevues, recherche d'emploi assistée, évaluation de l'emploi et du milieu de travail, accompagnement lors des entretiens d'embauche, développement et mise en place d'outils de soutien à l'intégration individualisée, aménagement des tâches et adaptation du poste de travail, accompagnement en emploi et suivi à long terme.

Services aux employeurs

Pourquoi les employeurs devraient-ils choisir de recruter leur personnel via le service **À l'emploi!**? Pour économiser un temps précieux en recrutement et en sélection du personnel, pour bénéficier d'une main-d'œuvre fiable et qualifiée, pour se prévaloir de la possibilité d'une courte période d'essai en stage, pour profiter d'un service gratuit et personnalisé assorti de l'expertise unique de spécialistes en main-d'œuvre. Ainsi les employeurs ont également droit à l'identification des postes adéquats, l'analyse des tâches, la présélection, l'accès à l'aide financière si requise, la sensibilisation de leur personnel, l'accompagnement de l'employé et un soutien pour l'entraînement à la tâche, la formation du personnel chargé de superviser l'employé et un suivi en emploi personnalisé et continu, selon les besoins.

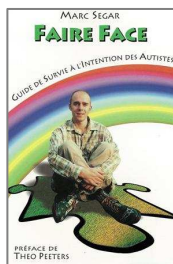
Pour bénéficier de ces services ou pour plus d'informations, communiquer avec **À l'emploi!** en composant le (514) 721-4941, poste 113.

Martin Prévost, coordonnateur



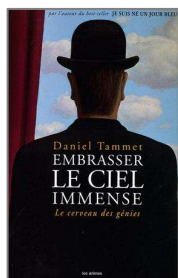
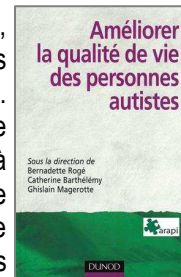
QUOI DE NEUF DANS VOTRE CENTRE DE DOC NOUVEAUTÉS AU CENTRE DE DOCUMENTATION

De nouveaux livres sont à votre disposition au centre de documentation.



Faire Face – Guide de survie à l'intention des autistes, de Marc SEGAR. Éditions : EDAC Imprimerie, 1998. Traduction de "**COPING - A survival guide for people with Asperger Syndrome**". Cet ouvrage, écrit par un jeune britannique présentant un syndrome d'Asperger, s'adresse d'abord aux autistes et vise à leur donner accès aux règles "non écrites" qui régissent notre société, en plus de permettre aux professionnels, aux familles et aux amis d'autistes de se glisser dans la peau d'un autiste et de mieux percevoir les contraintes et frustrations liées à la façon dont les "non-autistes" conçoivent le monde. Traduction, saisie et mise en page ont été effectuées à titre bénévole. **Le produit de la vente de cet ouvrage est destiné aux autistes.** Achat via **Autisme Québec**.

Améliorer la qualité de vie des personnes autistes, de Bernadette ROGÉ, Catherine BARTHÉLÉMY, Ghislain MAGEROTTE, et al. Collection : ACTION SOCIALE. DUNOD, 2008. Douze spécialistes français et internationaux (USA + G.B. + Canada) fournissent un état du savoir relatif aux personnes autistes. Organisé en quatre volets (diagnostic, prise en charge, soins, accompagnement des familles) ce livre se présente comme la synthèse des dernières découvertes sur ce handicap. Cet ouvrage s'attache à développer les problématiques rencontrées aux différentes étapes de la trajectoire de vie de la personne avec autisme. L'objectif est de mettre les connaissances récentes au service d'une meilleure qualité de vie pour les personnes atteintes d'autisme. L'approche pluridisciplinaire reflète l'ensemble des compétences qui doivent être mobilisées pour soutenir les personnes tout au long de leur vie.



Embrasser le ciel immense – Le cerveau des génies, de Daniel TAMMET, l'auteur du best-seller « **Je suis né un jour bleu** ». Éditeur: Les Arènes, avril 2009. Voyage dans le cerveau des génies. Daniel Tammet est un autiste Asperger, génie des nombres et des langues. Les plus grands neuroscientifiques du monde se sont penchés sur son cas et ont dialogué avec lui. Il a tant appris sur la façon dont son cerveau (et celui des autres) fonctionne, qu'il a voulu nous raconter ses découvertes. Apprendre, raisonner, calculer, mémoriser, créer. Les capacités de l'esprit humain sont infinies. L'autobiographie de Daniel Tammet, autiste génial, a fasciné les scientifiques qui l'ont invité, soumis à des expériences, observé au scanner. Il nous raconte aujourd'hui ce qu'ils ont découvert sur les capacités prodigieuses du cerveau, déboulonne nombre d'idées reçues et nous dit comment optimiser notre potentiel cérébral. Passionnant!

Manuel à l'intention des parents ayant un enfant présentant de l'autisme, de E. WILLAYE, M.F. BLONDIAU, M.H. BOUCHEZ, et al. Éditeur: Mouans-Sartoux : A.F.D., 2008. Manuel élaboré par l'équipe du Service Universitaire Spécialisé pour personnes Autisme (SUSA) afin de permettre aux familles ayant un enfant avec de l'autisme de disposer d'informations pratiques dans différents secteurs de son éducation. Des conseils pratiques sous forme de fiches concernant l'éducation d'un enfant avec autisme. Aborde l'organisation de l'environnement, la communication, l'autonomie, les loisirs ou encore la gestion des comportements-problèmes.



Note : Le livre « **Laissez entrer les idiots** » de Kamran NAZEER est maintenant disponible en format de poche, collection POINTS.

BOTTIN DES RESSOURCES EN MOUVEMENTS

Région 06 - Abitibi-Témiscamingue

La Société de l'autisme et des autres TED de l'Abitibi-Témiscamingue aura une nouvelle adresse à compter du 1^{er} août 2009 : 19 rue Gamble Ouest, Rouyn-Noranda (QC) J9X 2R3

Au plaisir!

Josée Tassé, Agente de bureau secretariatfqa@contact.net